



Meuble vétuste dans un appartement en location

Par **liline_old**, le **09/12/2007** à **17:15**

bonjour,
il ya quelques temps nous avons ete victime d'un degats des eaux.L'expert de notre assurance est venu faire un devis.Un meuble d'origine, placé par la société de logement, a ete abimé.L'expert ne veut pas le remplacer car celui ci est vétuste.La société de logement accepte de le remplacer mais il faut que nous participions au frais.Est-ce normal??
Merci de votre reponse